

DOSSIER : La lecture

Sur l'écriture du chinois

« A l'Europe et ses écritures alphabétiques, la conscience phonologique. A la Chine, la mémorisation visuelle des caractères ». Pas si simple....

JEAN-PIERRE JAFFRÉ

L'écriture du chinois a longtemps fait l'objet d'un certain nombre d'idées reçues dont elle ne s'est pas libérée totalement aujourd'hui encore. Comme il est sans doute parfois difficile d'admettre que les hiéroglyphes de l'égyptien sont d'abord des consonnes, découverte qui fit la renommée de Champollion, il semble tout aussi difficile d'admettre que l'écriture du chinois ne représente pas toutes les langues parlées en Chine. Elle est associée à la langue commune parlée dans le nord du pays, spécialement à Beijing et dans les environs. Dans le sud, cette langue est apprise à l'école. L'écriture du chinois n'est donc pas une idéographie, comme on l'entend trop souvent et, dans la mesure où ses unités de base ne sont pas des mots écrits, elle n'est pas non plus une logographie.

De fait, même si elle comporte bien des spécificités, cette écriture présente aussi des similitudes avec les écritures monde, celles que nous utilisons aujourd'hui comme celles qui sont tombées en désuétude, en Mésopotamie ou en Égypte. Ainsi, pour fonctionner, une écriture doit d'abord disposer d'un inventaire de base qui correspond à des unités phonologiques. Les alphabets des écritures d'Europe ont pour fonction majeure de noter des phonèmes mais d'autres écritures, qui préfèrent noter des syllabes, se dotent de syllabogrammes. C'est le cas des *kana* du japonais comme de l'immense majorité des caractères chinois-ou *hanzi*-, avec cependant des particularités sur lesquelles nous allons revenir. Car si

toutes les écritures sont des phonographies, les procédés qu'elles utilisent peuvent être plus ou moins complexes.

Une première mesure de la complexité d'une écriture consiste à comparer le nombre d'unités graphiques de base (les graphèmes) et le nombre d'unités phoniques de base (phonèmes ou syllabes). Plus ces nombres sont proches et plus le principe phonographique de l'écriture est régulier. C'est le cas de l'écriture alphabétique de l'espagnol ou de l'écriture syllabique du japonais même si les *kana* ne représentent qu'une partie de l'écriture. L'écriture du français est en revanche plus complexe - sur ce plan et à bien d'autres égards -, puisqu'une trentaine de phonèmes correspond à près de 130 graphèmes.

Mais les écritures ne sont pas seulement des phonographies. D'autres facteurs constitutifs interviennent et notamment celui qui consiste à façonner des signes graphiques qui aient un sens. Car finalement une écriture existe pour donner une forme visible aux signes d'une langue. Dans notre culture alphabétique, les blancs graphiques qui séparent les mots en sont une première manifestation tangible. Il en existe d'autres, la distinction des homophones par exemple, quand l'écrit distingue ce que l'oral met sur le même plan. Toutes les écritures prennent en compte cette sémiographie-ou écriture des signes-, mais elles ne s'y prennent pas nécessairement de la même façon. Les blancs graphiques sont notamment absents en japonais,

Dossier

remplacés par l'alternance de deux écritures majeures, les caractères syllabiques dont nous avons parlé plus haut, qui sont en général spécialisés dans l'information grammaticale, et des caractères inspirés de ceux du chinois (les *kanji*) qui eux notent plutôt le lexique.

Ce cadre général posé, venons-en à l'écriture du chinois. Ses unités de base sont des caractères, c'est-à-dire des ensembles de traits rassemblés à l'intérieur d'un carré virtuel. D'une façon très générale - à plus de 80% - un caractère regroupe deux éléments



Ce caractère, prononcé /zi/, signifie "caractère écrit". Il est composé du caractère "toit" (au-dessus) et du caractère "enfant" (au-dessous), ce dernier, également prononcé /zi/, jouant le rôle de phonétique.

que l'on nomme respectivement *clé sémantique*, ou *radical*, et *phonétique*.

Les clés sémantiques, au nombre de 200 environ, permettaient à l'origine d'organiser les inventaires de caractères en champs lexicographiques (homme, bois, eau, etc.). Aujourd'hui, on peut dire qu'elles contribuent au sens général du caractère, en s'ajoutant à l'information apportée par les phonétiques. Celles-ci correspondent à des syllabes mais, et c'est une différence notable avec le japonais, des syllabes qui ont un sens. Du fait de cette struc-

ture monosyllabique, les caractères du chinois sont souvent homophones et les clés jouent en quelque sorte le rôle des lettres distinctives dans les écritures alphabétiques (pois, poids, poix). Il faut d'ailleurs préciser qu'en chinois, les analogies phonologiques sont telles que l'oral dispose, lui aussi, de différenciateurs sémantiques originaux-les tons.

Chaque caractère chinois se comporte donc comme une unité bidimensionnelle qui associe une syllabe et un élément sémantique que les linguistes appellent *morphème*. Du strict point de vue des principes de l'écriture celle du chinois associe par conséquent des éléments phonographiques et des éléments sémiographiques. C'est cette mixité qui la rapproche des autres écritures du monde. L'originalité d'une écriture se situe en fait dans le type d'unités sélectionnées et dans la façon dont elle les associe. Dans le cas du chinois, il s'agit de syllabes et de morphèmes représentés par la conjonction de deux éléments graphiques (clé et phonétique). Certains caractères échappent certes à cette mécanique générale mais, trop peu nombreux - 10% environ de l'ensemble -, ils ne sont pas représentatifs du fonctionnement global.

Dans l'écriture du chinois, l'association entre clés et phonétiques est évidemment fondamentale. C'est elle qui donne un aspect systématique au repérage des concepts linguistiques. Les informations contenues dans les clés et les phonétiques, respectivement, n'en demeurent pas moins approximatives. Les indices de fiabilité divergent d'ailleurs selon les spécialistes. Pour certains spécialistes, ce sont les phonétiques qui sont les plus fiables (Coulmas, 2003 : 57) ; pour d'autres, ce sont les clés (Chen, 1999 : 138). En fait, comme dans toute écriture, les principes phonographique et sémiographique s'épaulent et contribuent chacun à leur façon à l'information graphique. On peut d'ailleurs raisonner de même avec une écriture

alphabétique comme celle du français où le choix entre les phonogrammes du phonème /s/ ("s", "ss", "c", "ç", voire "t") implique une sélection par le lexique, ou par la grammaire.

En dépit de sa réputation, l'écriture du chinois n'est donc pas forcément plus complexe que celle du français. Certes, si l'on se fie aux inventaires de base (lettres ou caractères), les 26 lettres de notre alphabet semblent plus aisément maîtrisables que les milliers de caractères du chinois. Mais outre que cet aspect quantitatif doit être relativisé (voir plus bas), nous avons bien précisé qu'une écriture n'était pas seulement une phonographie. Or du point de vue de la gestion sémiographique, l'avantage pourrait bien aller au chinois. L'une des difficultés majeures du français relève en effet - comme chacun en a fait l'expérience un jour ou l'autre - de sa grammaire écrite. Les accords en genre et en nombre, et la distinction des homophones verbaux en /E/ sont à l'origine de nombreuses erreurs, chez les enfants mais parfois aussi chez les adultes les plus cultivés. Cette orthographe à géométrie variable implique que celui qui écrit - c'est différent pour celui qui lit - procède à des calculs constants pour noter une information graphique que l'oral n'utilise pas.

Rien de tel en chinois. Il faut dire que la structure linguistique de la langue qui sert de support à l'écriture - le pékinois - est très différente de la nôtre. Le fonctionnement grammatical n'y a besoin d'aucune flexion, ni à l'oral, ni à l'écrit. Le nombre, le genre, les temps verbaux y sont marqués par des caractères spécifiques, qui peuvent même être facultatifs. L'usager chinois échappe donc à tous les calculs qui, si l'on en croit certains, font les délices de notre orthographe. En chinois, la forme graphique d'un caractère est invariable : ce qui est appris correspond exactement à ce qui doit être écrit. Et cet avantage n'est pas mince. Un autre écueil supposé de l'écriture du chinois proviendrait du nombre

DOSSIER : La lecture

très élevé de caractères à mémoriser. Ce constat n'est pas totalement infondé mais il présuppose *a contrario* qu'un alphabet permet de faire l'économie d'un tel travail de mémorisation visuo-graphique. Ce qui est évidemment inexact, spécialement en français. Ce ne sont pas en effet les 26 lettres de l'alphabet qui font problème mais bien la façon particulière de les associer en vertu d'une norme orthographique. Il faut d'ailleurs relativiser l'importance du nombre des caractères de l'écriture du chinois. En effet, si certains sont très fréquents, et très utiles, d'autres sont tellement rares qu'ils ne sont à peu près jamais utilisés. Différents travaux statistiques ont ainsi permis de constater que sur les 50 000 caractères qui composeraient l'écriture contemporaine du chinois, 1000 suffisent à représenter 90% de la communication écrite, chiffre qui passe à 99,9% avec moins de 4000 caractères (Coulmas, 2003:55).

Ces caractéristiques de l'écriture du chinois conditionnent l'évaluation des niveaux de compétence. Ainsi, une bonne compétence en lecture - écriture nécessite la connaissance de 3500 caractères environ. Ce qui explique que l'enseignement de la lecture - écriture fasse appel à une progression quantitative. Au cours des six premières années de l'enseignement primaire, le nombre moyen de caractères à apprendre s'élève à environ 2800 caractères (Taylor, 1995:136). On pourrait de ce fait imaginer que l'apprentissage de l'écriture du chinois est essentiellement basé sur une mémoire visuo-graphique qui, de fait, joue un rôle important. Mais les aspects les plus originaux, peut-être parce qu'ils sont plus inattendus, tiennent au rôle de la phonographie du chinois. Des travaux récents (Ho & Bryant, 1997; Hanley & Huang, 1997; Tan & Perfetti, 1998; Chan & Nunes, 2001; etc.) ont en effet montré que si les fonctions remplies par la phonologie présentaient en chinois certaines spécificités, elles n'en étaient pas absentes pour autant.

Dans le même ordre d'idée, il faut citer l'utilisation de *pinyin*, alphabet créé en Chine dans les années 50 en vue d'une planification destinée à accroître la cohésion linguistique et faciliter la diffusion des caractères. Or *pinyin* a depuis été utilisé dans les écoles de Chine continentale lors de l'apprentissage de la lecture-écriture. Une série d'expériences menées dans plusieurs écoles primaires, sous l'égide de la Commission d'état pour le langage, a notamment montré qu'une longue utilisation de *pinyin* - sur deux années au lieu des deux mois habituels - permettait d'apprendre à lire et à écrire plus rapidement (Rohsenow, 1996). Cet apparent paradoxe confirme à sa façon l'importance de la phonographie lors des premiers apprentissages, pour le chinois comme pour n'importe quelle écriture du monde.

Ces résultats sont certes critiqués mais, au-delà des critiques, les recherches mentionnées ici - et bien d'autres - ont le mérite de remettre en question des analyses centrées sur un aspect unique de l'écriture. À l'Europe et ses écritures alphabétiques la conscience phonologique, ou phonogrammique; à la Chine la mémorisation visuelle des caractères! Il semble bien au contraire que la tendance actuelle, qui rapproche linguistes et psycholinguistes, préfère mettre l'accent sur la double dimension des écritures, pertinente tout à la fois pour leur fonctionnement et leur acquisition. ♦

*LEAPLE, UMR 8606, CNRS & Paris V
Laboratoire d'Etudes sur l'Acquisition
et la Pathologie du Langage
chez l'Enfant, Centre A.G. Haudricourt
7, rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif
Email : jpjaffre@vjf.cnrs.fr*

Dr. R. Orin Cornett

L'inventeur du Cued Speech (langage parlé complété pour les francophones) est décédé en décembre 2002, à l'âge de 89 ans. Professeur de mathématiques et de physique, il était arrivé en 1965 au Gallaudet College comme vice-président chargé de la planification. Il découvrit avec stupeur le faible niveau de compétence en lecture et en écriture des adolescents sourds de Gallaudet. Il évalua que le niveau moyen de lecture des sourds âgés de 15 à 18 ans correspondait à celui d'un enfant entendant de 8 ans. C'est pour pallier ce retard qu'il mit au point un astucieux système de « clés » qui, associées aux mouvements des lèvres, permettent au sourd d'avoir un accès visuel à l'intégralité de ce que dit son interlocuteur. Le Cued Speech était né, il allait faire le tour du monde et être adapté à 56 langues ou dialectes, avec des succès divers.

Les promoteurs en France furent un professeur de l'INJS de Paris, M. Dissoubray, et des parents de jeunes enfants sourds. Une association se créa, dont le premier président fut Jean-Cyril Spinetta.

Le Dr Cornett vint à Paris en 1978 pour présenter sa méthode dans une conférence publique à l'INJS de Paris, devant un parterre de professionnels dubitatifs. Ce sont les parents, aidés de quelques orthophonistes qui « imposèrent » le LPC, jusqu'à ce qu'une majorité d'éducateurs s'y rallie.

Le Cued Speech ne fit guère école aux Etats-Unis, et c'est sans doute l'Europe francophone qui lui fit le meilleur accueil pour le plus grand bien des petits sourds dont l'entourage fait l'effort de « coder ».